



*Seul le prononcé fait foi*

## **Lancement du cycle de séminaires**

**« La cohésion sociale par ses instruments.  
Quelle actualité des approches  
et des méthodes dans le champ social ? »**

**Introduction par Vincent Chriqui,  
Directeur général du Centre d'analyse stratégique,  
du séminaire « De l'action sociale à la cohésion sociale,  
vers un nouveau modèle d'intervention publique ? »**

Monsieur le Directeur général, cher Fabrice Heyriès,  
Mesdames,  
Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir au Centre d'analyse stratégique pour ce premier séminaire d'un cycle de travaux relatifs à la « cohésion sociale », que nous mènerons en partenariat avec la Direction Générale de la Cohésion sociale jusqu'au printemps 2011.

*Quelle actualité de ce cycle de séminaires et quelle approche avons-nous souhaité privilégier ?*

Étudier la cohésion sociale comme « nouveau modèle d'intervention publique » - c'est le thème qui nous réunit aujourd'hui – et s'intéresser « au renouvellement des approches et des méthodes dans le champ social », comme nous le ferons lors des prochaines séances, c'est d'abord l'occasion de se

demander **comment concrètement mieux répondre aux attentes et aux besoins des citoyens les plus vulnérables ou en risque de « marginalisation »**.

Un renouveau de l'intervention publique, pourquoi ? Pour mieux saisir les nouveaux enjeux, pour développer une meilleure capacité d'action sur les nouvelles réalités sociales. Et cela, avec un haut niveau d'exigence : la cohésion sociale – je cite les travaux du Conseil de l'Europe –, c'est la « *capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres* », « *à minimiser les disparités* », « *à éviter la polarisation* ». On voit que l'ambition n'est pas mince !

**Pour que cette ambition ne se résume pas à une incantation**, se posent donc nécessairement la question de la **hiérarchisation des enjeux** et des priorités ainsi que celle de **l'efficacité des politiques**, de leur évaluation, de la diffusion des innovations et de la modernisation des instruments.

Sur le versant de l'identification des priorités, la cohésion sociale doit être l'occasion d'une nouvelle « donne » du social. Il s'agit de prendre en compte :

- la **dissémination de la pauvreté et de la vulnérabilité** hors de ses frontières « traditionnelles » - la « grande exclusion », le « handicap », etc. – en lien avec les ruptures familiales et l'essor de la monoparentalité, les transformations du marché du travail, les difficultés d'insertion d'une partie des migrants et de leurs descendants ;
- inversement, la tendance au **renforcement de la concentration spatiale de ces populations**, qu'il s'agisse de constater que certains quartiers se « ghettoïsent » ou que, en dépit de l'importance des investissements consentis dans le cadre de la politique de la ville, l'amélioration des situations individuelles reste limitée. On voit bien qu'il y a là une autre dimension de la cohésion sociale, perceptible dans les questions qui se posent aujourd'hui quant à l'existence d'un **multiculturalisme** ou d'un communautarisme qui seraient à l'oeuvre dans la société française, voire quant à une ethnicisation des rapports sociaux ;
- enfin, et c'est sans doute l'élément le plus central dans une perspective de long terme, un cumul des handicaps et des contraintes sur les mêmes individus, voire la formation de « cultures de la pauvreté », qui entretiennent un état de **dépendance** aux services sociaux et une **reproduction intergénérationnelle de la pauvreté** .

Naturellement, ces préoccupations ne se substituent pas au périmètre traditionnel de l'action sociale (lutte contre l'exclusion, prise en charge du handicap, des personnes âgées, aide aux familles vulnérables), mais viennent l'enrichir, soit par une diversification des objectifs, soit par un renouvellement des approches.

Partant, la question qui mobilisera les équipes du CAS et de la DGCS sera d'examiner la **pertinence** des différents instruments mobilisables dans le champ social, l'évaluation de leurs acquis, les conditions de leur appropriation. Par là, il s'agit de prendre acte des forces et des faiblesses du modèle français d'intervention sociale :

Du côté des **faiblesses** – il faut toujours partir de ce qui ne fonctionne moins bien que nous ne pourrions le souhaiter –, il s'agit notamment de tirer les conséquences des constats répétés par les organismes de contrôle et d'évaluation, notamment de la Cour des Comptes et de l'Inspection générale des Affaires sociales.

Ce qui est particulièrement souligné, c'est une tendance **à la reproduction des modèles hérités d'intervention**, c'est-à-dire ce que l'on pourrait qualifier de déficit d'innovations sociales : on doit donc s'interroger sur les effets d'un modèle de formations sociales essentiellement professionnel, sur le degré d'intensité des liens avec le monde de la recherche, apparemment plus faibles en France que chez nos voisins européens ; et aussi sur la capacité ou non à favoriser les initiatives du tiers secteur (associations et entrepreneurs sociaux) ; sur l'importance du recours à l'expérimentation ; enfin, sur la prise en compte de l'expertise des usagers sur les services qui leur sont offerts.

Les observateurs soulignent aussi la **prépondérance des approches individuelles ou curatives** au détriment des **approches collectives, communautaires ou préventives**, qui offrent pourtant l'avantage de ne pas limiter l'action publique à un registre de la réparation, mais de la compléter **d'une dimension d'investissement**, bénéfique tant pour les finances sociales que pour les usagers.

Enfin, il faut considérer la possible **persistance d'un déficit d'appropriation des outils de participation, d'évaluation, de contrôle et de pilotage** dans le champ de l'intervention sociale, faute que les intéressés, notamment les professionnels mais aussi les usagers, en saisissent pour eux pleinement l'intérêt.

**Du côté des forces**, il est indéniable que le modèle français d'intervention sociale, qui bénéficie d'un haut niveau de financements socialisés et d'un haut niveau d'organisation, peut présenter de ce fait des **potentialités d'évolution** non négligeables, que l'on se réfère à la réorganisation des administrations et services déconcentrés, à l'approfondissement de la décentralisation, à la demande de responsabilité du tiers secteur. On citera enfin la dynamique actuelle de renforcement des capacités d'expertise du champ de la cohésion sociale, auquel ce séminaire à l'objectif de contribuer.

C'est à partir de ces constats que nous avons souhaité définir, conjointement avec la DGCS et, en son sein, la Mission analyse stratégique, synthèses et prospective, un cycle de travaux, publications et séminaires. Retiendront particulièrement notre attention :

- Les **processus d'innovation sociale**, c'est-à-dire d'élaboration, d'identification et de diffusion des approches innovantes. Plus précisément, nous traiterons dans les prochaines séances des acquis et limites de la « recherche-action », de l'expérimentation sociale, plus globalement des liens avec le monde de la recherche, ainsi que du recours à l'expertise des usagers, notamment *via* les conférences de consensus ;
- Seront également abordées les **approches qui présentent un contenu d'innovation**, parce qu'elle privilégient un registre de prévention et d'investissement dans les personnes et les collectifs. Concrètement, seront envisagées, en partant des initiatives en France mais aussi à l'étranger :
  - les **démarches dites de prévention précoce**, à destination des enfants et des familles vulnérables (dont les réseaux de périnatalité, le soutien à la fonction parentale, etc.) ;
  - les **approches dites d'intérêt collectif ou communautaires**, un des enjeux étant l'appropriation et la traduction de références le plus souvent anglo-saxonnes ou nord-américaines, dans le contexte français et républicain.

Le cycle sera conclu par une **séance conjointe sur l'évaluation dans le champ social**, en insistant sur notre capacité à mettre l'évaluation au service d'une amélioration des prestations aux usagers.

Il s'agit par ce séminaire de **contribuer au renforcement des capacités d'innovation des parties prenantes** mais aussi de favoriser **l'appropriation d'approches et de méthodes déjà observables** sur le terrain mais dont on peut penser qu'elles **pourraient être plus largement relayées ou mises en œuvre**.

Au terme de l'exercice, deux modes de valorisation finale sont envisagés :

- la publication d'un rapport conjoint CAS/DGCS, synthétisant les apports du séminaire ;
- la présentation de ces conclusions dans le cadre d'une manifestation nationale sur les politiques de cohésion sociale.

Il me reste à remercier très chaleureusement l'ensemble de ceux qui se sont joints à nous pour ce séminaire de lancement :

- encore une fois bien sûr Fabrice Heyriès, Directeur Général de la Cohésion sociale et co-initiateur de ce séminaire, auquel je vais bientôt passer la parole ;
- nos intervenants, Mme Dominique Schnapper,
- Mme Cerri (qui malheureusement n'a pas pu nous rejoindre pour des raisons de santé) et Mme Farrel pour le Conseil de l'Europe,
- M. Michel Thierry de l'IGAS,
- la présidente de la FNARS, Mme Nicole Maestracci,
- MM. Michel Chauvière et Nicolas Duvoux
- et M. Martin Hirsch qui nous fera l'amitié de nous rejoindre pour la conclusion de ce séminaire

Je vous remercie de votre attention.